



28 JANVIER 2025

Objet : Soutien budgétaire au sport dans le cadre du Projet de loi de Finances 2025

Madame, Messieurs les Parlementaires,

À l'heure où vous vous apprêtez à participer à la Commission Mixte Paritaire sur le Projet de Loi de Finances 2025, nous, représentants du mouvement sportif, olympique et paralympique, des collectivités et des entreprises de la filière sport, portons une voix commune : celle d'un secteur essentiel à la cohésion sociale et territoriale, à la santé physique et mentale de nos concitoyens, au bien-être des jeunes générations, et à notre fierté nationale. Le sport, c'est 34 millions de Français qui pratiquent une activité physique ou sportive régulière, 17 millions de licenciés, 3,5 millions de bénévoles, 145 000 entreprises et 2,6% du PIB.

Alors que des arbitrages budgétaires décisifs seront opérés le 30 janvier prochain, nous vous appelons à préserver l'essentiel des crédits de 2024, en soutenant les amendements qui permettront, en recettes comme en dépenses, de garantir des moyens à la hauteur des enjeux, pour porter l'ambition d'une « nation sportive », à la fois performante sur la scène internationale et accessible à tous dans ses territoires.

La « tribune des 425 sportifs » comme « l'appel des 2 030 acteurs du sport, unis » soulignent une attente forte : entretenir et amplifier l'élan sportif généré par les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les engagements, portés par les Jeux, doivent se traduire avec force dans la loi de finances 2025. C'est une responsabilité que nous partageons tous : préserver et développer un service public sportif de qualité, vecteur d'inclusion et d'excellence.

Cependant, la réduction projetée de 33 % des crédits dédiés au sport, par rapport au PLF 2024, constitue une incohérence majeure avec cette ambition. Le programme sport ne représente que 0,2% des dépenses de l'État, et l'effort supplémentaire demandé aux collectivités territoriales s'apparente à une double peine : il affectera directement les activités sportives et physiques dans les territoires, aggravant ainsi les inégalités d'accès. Ne reproduisons pas l'erreur de Londres 2012, qui n'a pas su capitaliser sur l'afflux de pratiquants post-olympiade faute de moyens suffisants.

À l'inverse, une politique volontariste d'investissement dans le sport constitue une véritable stratégie de long terme, avec des impacts positifs sur la santé, l'éducation, la cohésion sociale et même l'économie. Rappelons à cet effet que la pratique sportive permet d'éviter un coût colossal estimé entre 194 et 254 milliards d'euros, soit 7,3 à 9,6 % du PIB.

COURRIER DES ACTEURS DU SPORT

SOUTIEN BUDGÉTAIRE AU SPORT

DANS LE CADRE DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2025



COMITÉ
RÉGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE



Concrètement, chaque euro investit en faveur du sport génère une économie directe et indirecte de dépenses publiques de 13 euros.

En cela, nous attirons votre attention sur plusieurs amendements qui contribuent à amplifier le financement du sport par le sport.

Ces amendements représentent une manne financière essentielle à la pérennité et au développement du secteur.

Par ailleurs, la France accueille et organise régulièrement de grands événements sportifs internationaux, véritables vitrines de notre savoir-faire. Pour renforcer l'attractivité de notre pays sur la scène mondiale, il est indispensable de doter les territoires des moyens adéquats pour accueillir, former et entretenir la dynamique qu'impliquent ces compétitions.

C'est pourquoi nous comptons sur votre soutien, afin que les arbitrages budgétaires de 2025 reflètent pleinement l'importance de ce secteur au service de l'intérêt général.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur ces enjeux d'ici au 30 janvier prochain, et vous prions de recevoir, Madame, Messieurs les Parlementaires, l'expression de notre haute considération.

Patrick APPERE, Président de l'ANDES

Marie-Amélie LE FUR, Présidente du CPSF

David LAPPARTIENT, Président du CNOSF

Grégory DE RADIGUES, Président de l'USC

Philippe DIALLO, Président du COSMOS